

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA FOURMILIÈRE (PORTE 1)

AM : 7 h 30 à 11 h 30

PM : 12 h 45 à 15 h 45

Vous pouvez rejoindre tout membre du personnel en communiquant avec le secrétariat ou en laissant un message dans la boîte vocale au **418-622-7893**. Aux heures d'ouverture du service de garde, veuillez vous présenter à la porte 6.

HORAIRE DE L'ÉLÈVE

| | | |
|--|-------------------|-------------------------|
| Précolaire : | 7 h 55 à 10 h 52 | |
| | 12 h 55 à 14 h 50 | |
| Classes COM-TSA : | 7 h 49 à 11 h 24 | |
| | 12 h 49 à 15 h 24 | |
| 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle : | 7 h 55 à 11 h 24 | |
| | 12 h 55 à 15 h 24 | |
| AM : | 7 h 45 | Surveillance |
| | 7 h 55 | Entrée des élèves |
| | 7 h 58 | Début des cours |
| | 10 h 01 | Récréation (20 minutes) |
| | 11 h 24 | Fin des cours |
| PM : | 12 h 45 | Surveillance |
| | 12 h 55 | Entrée des élèves |
| | 12 h 58 | Début des cours |
| | 14 h 01 | Récréation (20 minutes) |
| | 15 h 24 | Fin des cours |

HEURES D'ARRIVÉE SUR LA COUR D'ÉCOLE

Pour des motifs de sécurité et de responsabilité, nous vous informons qu'il n'y a pas de surveillance adulte le matin avant 7 h 45 et après 11 h 32 et le midi avant 12 h 45 et après 15 h 32. **Les élèves ne doivent pas arriver plus tôt à moins d'être inscrits au service de garde.** Afin de faciliter la surveillance, les parents et visiteurs doivent s'abstenir de circuler dans la cour d'école.

De plus, les brigadiers scolaires sont à leur poste 15 minutes avant le début des classes et 10 minutes à la fin de chaque demi-journée.

LES SERVICES PROFESSIONNELS

Saviez-vous que...

Différents professionnels contribuent à la réussite des élèves et peuvent intervenir auprès de votre enfant. La prévention et l'intervention précoce sont au cœur de leur mission.

L'orthopédagogue est la professionnelle des difficultés d'apprentissage.

L'orthophoniste est la professionnelle de la communication et du langage oral et écrit.

La psychoéducatrice est la professionnelle du comportement et de l'adaptation.

La psychologue est la professionnelle des émotions, de la santé mentale et du comportement.

Toutes ces professionnelles travaillent avec les élèves, l'équipe-école et les parents.

Selon les besoins, les interventions peuvent prendre la forme de :

- Informations sur la problématique, conseils généraux, visites en classe;
- Dépistage en classe, conseils ciblés ou personnalisés, ateliers en classe, remise d'exercices à domicile ou d'outils qui peuvent être réinvestis à la maison;
- Pour des besoins plus précis et avec l'autorisation des parents, certains élèves pourraient bénéficier d'une évaluation spécifique ou de rencontres de suivi individuel ou en sous-groupe.

Règles de fonctionnement

ABSENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES

Si votre enfant doit s'absenter ou arriver en retard, nous vous demandons d'en informer l'école ET le service de garde par un billet signé ou par un appel téléphonique. En tout temps, vous pouvez laisser un message dans les deux boîtes vocales, soit celle de l'école (418-622-7893 poste 7923) et du service de garde (418-627-5158). La fréquentation scolaire est obligatoire et c'est la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant est présent à l'école.

À QUI S'ADRESSER

Pour toute question ou problème qui touche la vie de la classe, téléphonez ou écrivez un courriel à l'enseignant d'abord. Pour toute autre question, veuillez vous adresser à la direction en appelant au 418-622-7893.

BRIS ET PERTE DE MATÉRIEL

Lorsqu'un élève brise ou perd le matériel, les manuels de classe que l'école met à sa disposition ou les livres de bibliothèque, nous nous verrons dans l'obligation d'exiger un remboursement.

CAS D'URGENCE (BLESSURES, ACCIDENTS)

Les blessures mineures sont soignées à l'école. Pour une blessure majeure ou si nous avons un doute sur sa gravité, nous communiquerons avec vous ou avec une personne de confiance déjà identifiée pour venir chercher votre enfant.

Dans l'impossibilité de vous joindre et que la blessure nécessite le service de l'ambulance ou d'un taxi, nous en ferons la demande et le transport sera aux frais des parents.

Dans une telle situation, il est très important que nous puissions vous rejoindre ou une personne responsable de votre enfant en votre absence, d'où l'importance de nous faire connaître un numéro de téléphone d'urgence sur la fiche santé.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Tous les parents sont les bienvenus dans l'école. Cependant, pour des raisons de sécurité, nous demandons aux visiteurs et aux parents de se présenter au secrétariat dès leur arrivée à l'école (entrée porte 1). **Il est interdit de circuler dans l'école sans autorisation, que ce soit sur les heures de classes ou en dehors de celles-ci.**

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Le Club des petits déjeuners est un partenaire important de l'école pour la réussite des élèves. Le service est ouvert à tous les élèves et débute vers la fin du mois de septembre. Vous pouvez inscrire votre enfant en tout temps, en vous procurant le formulaire ou en communiquant avec le secrétariat de l'école.

COLLATIONS

Étant donné que nous avons des élèves présentant des allergies sévères à certains produits, **tous les aliments contenant des arachides et des noix sont interdits à l'école**. Les aliments permis doivent encourager les saines habitudes de vie (par exemple : fruits frais, légumes et fromage). **La gomme et les friandises (chocolat, croustilles, bonbons, etc.) ne sont pas tolérés à l'école et au service de garde, ni dans le transport ou lors des sorties éducatives.**

DÉMÉNAGEMENT OU CHANGEMENT DE COORDONNÉES

Il arrive en cours d'année que des familles changent d'adresse ou de numéro de téléphone. Il est important de nous avvertir le plus rapidement possible pour que nos listes soient à jour, que l'enfant puisse conserver son droit de fréquentation scolaire et que nous puissions vous rejoindre en cas d'urgence.

DEVOIRS ET LEÇONS

Les devoirs et les leçons permettent aux élèves de consolider les apprentissages vus au cours de la semaine. Il est essentiel que les parents apportent un support à la réalisation de ceux-ci et s'assurent qu'ils soient complétés.

IPOD, MP3, TÉLÉPHONE CELLULAIRE, ENREGISTREUR ET AUTRES

Il **est interdit** d'apporter à l'école les appareils suivants : iPod, MP3, téléphone cellulaire, caméra numérique, caméra vidéo, jeux électroniques, enregistreur, etc. sauf si l'enseignant le permet pour une activité spéciale. En cas de non-respect de cette consigne, les objets volés, perdus ou endommagés ne feront pas l'objet d'une enquête ou d'un suivi de la part du personnel de l'école.

JOUETS ET OBJETS DE LA MAISON

Les jouets et objets apportés de la maison sont interdits, sauf si l'enseignant le permet pour une activité spéciale. L'école ne se tiendra pas responsable des objets perdus, volés ou brisés.

MALADIE

Lorsqu'un enfant est malade ou fait de la fièvre, il doit demeurer à la maison pour la durée requise pour la guérison. Dans les cas de gastro-entérite, l'enfant doit demeurer à la maison 48 heures après les derniers symptômes, de façon à éviter la propagation de la maladie.

À l'école, si nous constatons qu'un enfant est malade ou qu'il souffre de pédiculose (poux), nous le retournons à la maison. Au préalable, nous communiquerons avec vous ou avec une personne de confiance déjà identifiée.

Si votre enfant est atteint d'une **maladie contagieuse** (varicelle, 5^e maladie, conjonctivite, etc.) ou **parasitaire** (gale, pédiculose, etc.), les parents doivent **OBLIGATOIREMENT** aviser l'école.

OBJETS À ROULETTES

Il est interdit d'utiliser trottinette, planche à roulettes, espadrilles à roulettes ou patins à roulettes sur le terrain de l'école ou à l'intérieur de l'école. Il est permis de venir à l'école en vélo. Cependant, sur le terrain de l'école, l'élève doit marcher à côté de son vélo et ranger celui-ci à un endroit approprié.

OBJETS PERDUS

Les objets perdus peuvent être récupérés dans le bac prévu à cette fin au service de garde (porte 6). Les objets non réclamés seront remis à des organismes de charité de façon périodique.

PONCTUALITÉ

Pour profiter au maximum de son temps d'apprentissage et par respect pour les autres, votre enfant doit être présent à l'heure. En cas de retards répétitifs, des mesures particulières pourront être prises.

RÉCRÉATION

La récréation à l'extérieur est obligatoire pour les élèves du primaire sauf sur présentation d'un billet médical ou pour une situation particulière déterminée par le personnel de l'école. Elle se prend dans les espaces assignés. À la sonnerie annonçant la fin de la récréation, chaque élève cesse ses jeux et se dirige calmement vers la porte d'entrée.

RENDEZ-VOUS

Si vous désirez rencontrer le titulaire de votre enfant, un spécialiste, un éducateur ou la direction, vous pouvez écrire un courriel ou un message dans l'agenda ou encore téléphoner pour prendre un rendez-vous au 418-622-7893. S'il y a urgence, présentez-vous au secrétariat.

RETOUR À LA MAISON

Lorsqu'un élève doit quitter l'école durant les heures de cours, l'enseignant et le service de garde doivent en être avisés par écrit. **Dans un tel cas, les parents doivent venir chercher leur enfant et l'attendre au secrétariat.**

SANTÉ DES JEUNES

Si votre enfant présente un ou des problèmes de santé tels que épilepsie, diabète, allergie, asthme, trouble cardiaque, fracture récente (moins d'un an), autre maladie ou handicap, **il est très IMPORTANT d'en informer l'école et le service de garde dès le début de l'année scolaire.**

Toutefois, si un problème se présente en cours d'année, il serait opportun de le signaler afin de tenir à jour la fiche santé de votre enfant.

SÉCURITÉ EN AUTOBUS SCOLAIRE

Nous vous invitons à lire avec votre enfant les instructions et règlements relatifs au transport scolaire. L'élève est tenu de respecter ces règles pour conserver son privilège d'utiliser le transport scolaire.

Lorsqu'un parent d'élève désire que son enfant soit reconduit à une adresse différente de son adresse habituelle (pour un minimum de 5 jours), il devra en faire la demande par écrit ou par téléphone au Service du transport de la commission scolaire au 418-821-4358, poste 1. Il est toujours possible de rejoindre ce numéro pour d'autres besoins concernant le service du transport.

SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Ce service est directement rattaché à l'école. Pour de plus amples informations, communiquez avec Mme Guylaine Baribeau, responsable, au numéro 418-627-5158. Vous pouvez également laisser un message dans la boîte vocale.

SORTIES ÉDUCATIVES

Pour que votre enfant ait accès aux sorties éducatives, les frais scolaires doivent être payés. Si votre enfant ne participe pas à une sortie éducative, une classe d'accueil lui sera offerte. Dans ce cas, vous devez en aviser rapidement le titulaire.

TEMPÊTES OU SITUATIONS D'URGENCE

Il peut arriver que nous soyons dans l'obligation de retourner votre enfant à la maison en situation d'urgence (panne électrique, bris d'eau, etc.). Dans ces cas, nous utiliserons les informations indiquées sur le formulaire que vous avez rempli à la rentrée scolaire. Veuillez communiquer au secrétariat de l'école pour toute modification concernant les renseignements décrits sur ce formulaire. Assurez-vous que votre enfant connaisse l'adresse où il doit se rendre lors d'une situation d'urgence.

Lorsqu'il y a tempête de neige, consultez le site Internet de la commission scolaire (www.csdps.qc.ca) ou sa page Facebook à compter **de 6 heures pour une fermeture pour la journée complète, à compter de 10 h 30 dans le cas d'une fermeture pour l'après-midi**. Nous faisons partie de la commission scolaire des Premières-Seigneuries. Si vous êtes en désaccord avec le fait d'envoyer votre enfant à l'école en raison du mauvais temps, vous pouvez décider de le garder à la maison.

VOUVOIEMENT

Le terme Monsieur ou Madame précède le prénom de l'adulte. Nous encourageons le vouvoiement envers les adultes.

TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue vestimentaire doit être adaptée au contexte scolaire et les vêtements doivent être appropriés aux activités et aux saisons.

Les vêtements suivants ne sont pas permis :

- Vêtements ou accessoires porteurs de messages violents ou vulgaires
- Culottes courtes (shorts)
- Haut qui dévoile le ventre
- Haut à bretelles spaghetti

Chandail bedaine



Bretelles spaghetti



Short ou jupe court(e)






La casquette est interdite dans les locaux de l'école. Les élèves qui ne se conformeront pas à ce règlement pourraient se faire confisquer leur casquette.

En période hivernale, les vêtements suivants sont requis dès l'arrivée à l'école : habit de neige (pantalon obligatoire), tuque, cache-cou, mitaines et bottes d'hiver.

Pour des questions d'hygiène et de sécurité, chaque élève doit obligatoirement porter des chaussures propres (exemptes de boue, de sable, de neige...) pour circuler dans l'école. **Ainsi, il doit avoir une paire de chaussures réservée pour l'intérieur et une autre pour l'extérieur.** L'élève doit aussi porter des chaussures appropriées aux activités et aux saisons. De même, les vêtements d'extérieur (manteau, casquette, etc.), doivent être laissés sur le crochet, dans le corridor.



Règles de fonctionnement de la bibliothèque

-  Respecter l'échéance de retour. L'élève doit rapporter ses livres afin de pouvoir en emprunter d'autres.
-  Toujours transporter son livre de bibliothèque à l'intérieur de son sac d'école.
-  En cas de perte ou de bris, un montant équivalent à la valeur de remplacement ou des réparations sera demandé aux parents de l'enfant.

Règles de fonctionnement au cours d'éducation physique

HYGIÈNE

Le costume d'éducation physique est **OBLIGATOIRE** pour participer au cours. L'élève qui oublie son costume devient un spectateur. Des oublis répétés seront signalés aux parents.

Le costume d'éducation physique se compose **d'un pantalon court, d'un chandail à manches courtes, de bas et d'une paire d'espadrilles à semelles qui ne tachent pas le plancher.**

« Je dois me changer avant et après chaque cours. Je suis responsable de faire laver mes vêtements et je les rapporte pour le cours suivant. »

Les élèves *placent leur costume dans un sac en tissu qui ferme bien. Ce sac devra être identifié au nom de l'enfant.*

Au besoin, l'utilisation d'un déodorant ou d'un antisudorifique en bâton est à privilégier.

SÉCURITÉ

Je ne porte pas de bijoux. J'attache mes cheveux et les lacets de mes espadrilles.

EXEMPTION

Pour être exempté du cours, l'enfant apporte un billet signé par un médecin ou un adulte (parent ou tuteur).

Un système d'encadrement positif à la Fourmilière

Dans le but de créer un milieu d'enseignement et d'apprentissage sécuritaire, inclusif et positif, dans lequel tous les élèves peuvent vivre des réussites, notre école a mis en place un système d'encadrement composé de plusieurs principes des approches du soutien au comportement positif (SCP) et de l'encadrement par privilèges relationnels.

Les valeurs enseignées dans notre école sont le respect, la responsabilité et la sécurité.

Nous mettons l'accent sur l'importance d'enseigner et de renforcer les comportements positifs, ce qui contribue à diminuer les comportements-défis et à augmenter les comportements adéquats.

Nous travaillons en équipe pour la réussite et le bien-être de chaque élève en développant une communauté bienveillante.

Notre matrice des valeurs définit les comportements attendus pour chaque aire de vie de l'école. Ces comportements sont enseignés de façon explicite à tous et nous reprenons les leçons avec ceux et celles pour qui le premier modelage ne s'avère pas suffisant.

Nous utilisons un langage positif avec nos élèves, par exemple en disant « On circule calmement à droite dans le corridor. », plutôt que « On ne court pas. »

Nous soulignons les réussites avec des commentaires positifs auxquels peut s'ajouter la remise d'un jeton ou d'un autre objet, symbole d'une des valeurs de l'école, pour valoriser les élèves qui adoptent les comportements enseignés.

Nous gérons les comportements-défis à l'aide de gestes de réparation, de conséquences progressives et formatives qui visent à encourager l'utilisation des bons comportements. Au besoin, des protocoles spécifiques sont mis en place.

Nous cherchons à comprendre la raison d'être des comportements-défis afin de pouvoir aider les élèves à opter pour des comportements plus positifs.

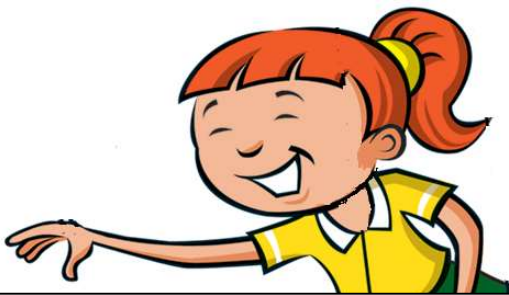
Les élèves bénéficient d'activités de leur choix avec les adultes de l'école pour récompenser tous leurs efforts et renforcer le sentiment de communauté bienveillante.

Un système école fait en sorte que tous les efforts individuels sont aussi récompensés de façon collective.



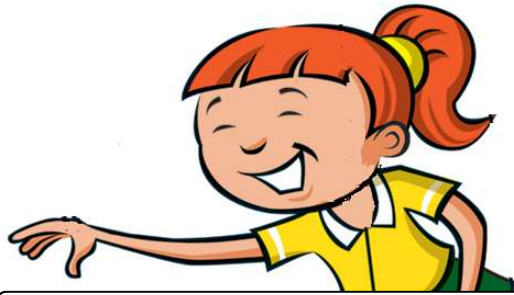
À l'école de la Fourmilière,
nous sommes respectueux,
nous sommes responsables,
nous sommes sécuritaires!





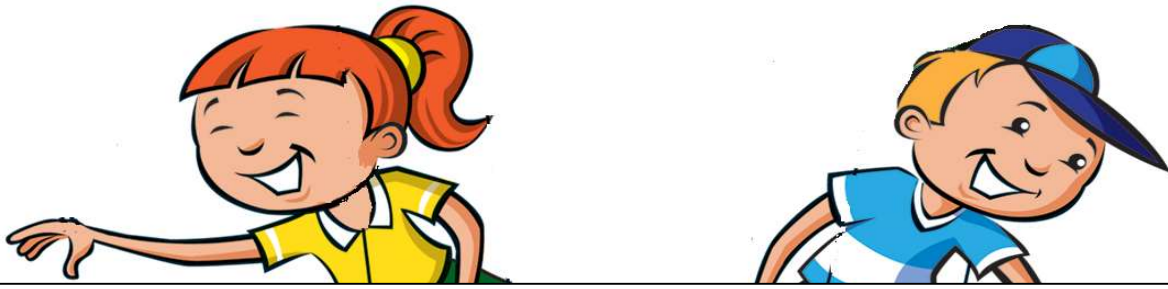
Notre matrice des valeurs

| | | Rang | Corridors/ Escaliers | Toilettes | Terrain de l'école | Bibliothèque | Service de garde (dîner et locaux) | En classe et au service de garde | Vestiaires et crochets | Rassem- blements |
|----------|------------------|--|---|---|--|---|--|---|---|---|
| Attentes | Sois respectueux | Je respecte l'espace personnel de chacun. | Je circule à droite de façon ordonnée et en silence. Je chuchote au besoin. | Je respecte les lieux et l'intimité des autres ainsi que la mienne. | J'ai un langage et des gestes respectueux avec les autres. | À la demande de l'adulte, je respecte le ton de voix demandé. | Je fais ce que l'adulte me demande. Je respecte la routine du groupe. J'utilise une voix calme et respectueuse. | Je respecte les consignes de l'adulte et j'accepte la différence. | Je respecte l'intimité des autres et la mienne. | Je suis attentif. Je respecte les consignes. |
| | Sois responsable | Au son de la cloche, je me dirige avec mon matériel à l'endroit désigné. | Je vais directement à l'endroit désigné sans perdre de temps. | Je vais directement à la salle des toilettes et je retourne immédiatement auprès de mon groupe. | Je m'engage à jouer en respectant les règles. | Je remets mes livres à temps et en bon état. Je replace les livres et les chaises au bon endroit. | Je me lave les mains. J'ai de bonnes manières. Je garde ma place propre et je jette mes déchets. Je prends soin du matériel. | J'arrive à temps et j'ai le matériel nécessaire. | Je me change sans perdre de temps. | Je participe de façon adéquate et positive. |
| | Sois sécuritaire | Je prends mon rang de façon sécuritaire. | Je circule en marchant et de façon sécuritaire. | Je me lave les mains et je garde les lieux propres. | Je joue et je participe de façon sécuritaire dans les zones de jeux. | J'utilise le matériel adéquatement. Je circule calmement. | Je reste assis pendant le repas. J'utilise et je range le matériel qui est permis. Je participe activement. Je repars avec tous mes effets personnels. | J'utilise le matériel et les lieux tel que présenté. | J'agis de façon sécuritaire et je range mes effets personnels au bon endroit. | Je me déplace de façon sécuritaire. Je reste avec mon groupe lorsque demandé. |



Mes droits et responsabilités

| Mes droits à l'école | Mes responsabilités à l'école |
|---|---|
| J'ai le droit de recevoir un enseignement de qualité dans un milieu calme et accueillant qui favorise les apprentissages. | Je réalise adéquatement les travaux et les activités reliés à mes apprentissages. J'ai une conduite qui me permet et qui permet aux autres d'apprendre et de se sentir bien. Je participe assidûment aux activités prévues pour moi, qu'elles aient lieu à l'école ou à l'extérieur de l'école. |
| J'ai le droit d'être traité (e) avec respect, politesse et compréhension. | Je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes. Je respecte les règlements de l'école et l'autorité. |
| J'ai le droit de fréquenter un milieu propre et sécuritaire. | Je contribue à garder propres les locaux de l'école et la cour. |
| J'ai le droit d'utiliser le mobilier et le matériel fournis par l'école. | Je prends soin du mobilier de l'école, du matériel et des livres qui appartiennent à la commission scolaire. |
| J'ai le droit de bénéficier d'un transport scolaire pour me rendre à l'école. | Je respecte les consignes et mes compagnons de route. |



Agis, dénonce l'intimidation

L'INTIMIDATION PEUT ÊTRE :

- des gestes (bousculer, voler, taxer, frapper, etc.)
- des paroles (humilier, menacer, etc.) et des écrits (courriels, médias sociaux, etc.)
- des comportements (rejeter, isoler, se moquer, partir des rumeurs, etc.)

* Tous ces gestes deviennent de l'intimidation lorsqu'il y a intention de faire du mal, répétition et abus de pouvoir.

QUE FAIRE

- Je m'affirme en regardant la personne intimidatrice dans les yeux, en lui disant ce qui me dérange et je lui demande d'arrêter.
- Je peux en discuter avec un ami.
- Je ne reste pas seul.
- Je dois en parler à un adulte en qui j'ai confiance (parents, enseignant, éducateur spécialisé, direction, éducatrice du service de garde, etc.).
- Je dois toujours dénoncer la situation.

Un protocole d'intimidation et de violence peut être mis en place si nécessaire.

MANQUEMENTS MAJEURS

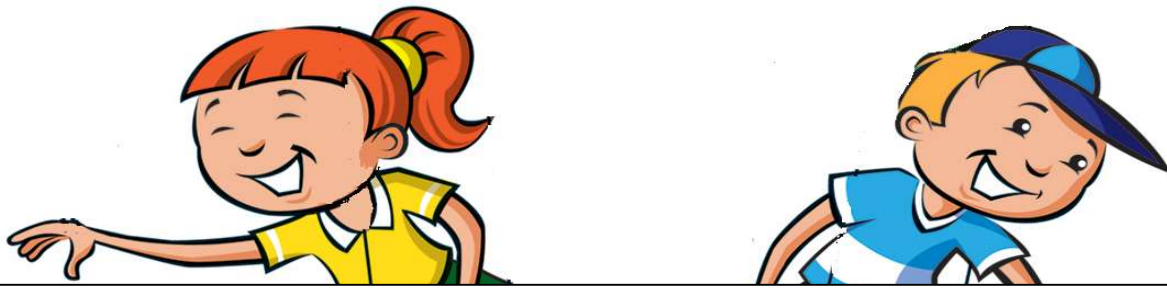
TOLÉRANCE ZÉRO

| <i>Comportements qui nuisent à l'ordre en général</i> | <i>Comportements qui blessent ou illégaux</i> |
|---|---|
| Manquement majeur | |
| <ul style="list-style-type: none">▪ répond avec impolitesse à l'adulte▪ lance des objets▪ provoque les autres ou s'adresse à eux avec impolitesse▪ fait des crises de colère▪ crache sur les autres▪ blasphème▪ adopte des comportements violents non planifiés et non organisés (ex. : bouscule, pousse, fait trébucher, donne un coup de pied ou de poing)▪ s'oppose systématiquement aux demandes de l'adulte▪ se lève debout sur les meubles▪ lance un meuble/une chaise▪ a une attitude impolie face à l'adulte▪ court et crie dans les corridors▪ fugue dans l'école▪ participe à des jeux agressifs▪ fait des graffitis▪ etc. | <ul style="list-style-type: none">▪ fait toute action qui blesse physiquement ou psychologiquement de façon planifiée et organisée▪ vole ou brise la propriété d'autrui▪ se bagarre▪ consomme, a en sa possession ou vend de la drogue et/ou de l'alcool▪ est en possession d'objets dangereux▪ menace de blesser ou d'endommager▪ intimide, fait de la cyberintimidation▪ humilie▪ vandalise▪ menace de mort ou de voies de faits▪ fume sur le terrain de l'école▪ tient des propos racistes▪ fugue de l'école▪ lance des objets en blessant▪ etc. |

Tout manquement entraînera des mesures particulières (ex. : suspension, retenue, etc.). Elles sont décidées en concertation entre la direction et les intervenants de l'école.

| | Incident | Responsable | Intervention | | Mesures d'aide et conséquences | |
|---|--|--|---|--|--|---|
| | | | Auteur du geste | Victime | geste | Auteur du Victime |
| On recommande aux parents de faire une plainte officielle aux policiers. Selon la gravité des gestes posés : Ces étapes peuvent être modifiées | Dénonciation : 1 ^{re} situation d'intimidation | ① Intervenant témoin ↓ | <ul style="list-style-type: none"> ♦Rencontre avec l'élève ♦Sensibilisation ♦Démarche de résolution de conflit ♦Information aux parents par le biais d'une lettre | <ul style="list-style-type: none"> ♦ Rencontre avec l'élève ♦ Support à l'élève ♦ Sensibilisation ♦ Appel aux parents | <ul style="list-style-type: none"> ♦Manquement majeur ♦Réparation ♦Reprise du travail ♦Suivi à l'intervention ♦Explication du protocole | ♦Suivi ponctuel |
| | 1 ^{re} récidive | ② T.E.S école/ service de garde ↓ ③ Titulaire ou éducatrice service de garde | <ul style="list-style-type: none"> ♦Rencontre avec l'élève ♦Démarche de résolution de conflit ♦Appel aux parents ♦Fiche d'engagement et moyens mis en place | <ul style="list-style-type: none"> ♦ Rencontre avec l'élève ♦ Support à l'élève ♦ Sensibilisation ♦ Appel aux parents | <ul style="list-style-type: none"> ♦Manquement majeur ♦Réparation ♦Reprise du travail ♦ <input type="checkbox"/> Restriction de contacts avec la ou les victimes ♦ <input type="checkbox"/> Stratégies personnalisées ♦ <input type="checkbox"/> Retrait, suspension à l'interne ou à l'externe | <ul style="list-style-type: none"> ♦Suivi ponctuel ♦Stratégies personnalisées s'il s'agit de la même victime |
| | 2 ^e récidive | ↓ ④ Informer les autres partenaires ↓ ⑤ Informer les parents | <ul style="list-style-type: none"> ♦Rencontre avec l'élève ♦Démarche de résolution de conflit ♦Appel aux parents et rencontre avec l'équipe école | <ul style="list-style-type: none"> ♦ Rencontre avec l'élève ♦ Support à l'élève ♦ Sensibilisation ♦ Appel aux parents | <ul style="list-style-type: none"> ♦Manquement majeur ♦Réparation ♦Reprise du travail ♦ <input type="checkbox"/> Intervention par le policier éducateur ♦ <input type="checkbox"/> Suspension à l'interne ou à l'externe ♦ <input type="checkbox"/> | <ul style="list-style-type: none"> ♦Suivi régulier ♦ <input type="checkbox"/> Plan de protection personnalisé ♦ <input type="checkbox"/> Stratégies personnalisées |
| | 3 ^e récidive | | <ul style="list-style-type: none"> ♦Rencontre avec l'élève ♦Démarche de résolution de conflit ♦Appel aux parents et rencontre et l'équipe école | <ul style="list-style-type: none"> ♦ Rencontre avec l'élève ♦ Support à l'élève ♦ Sensibilisation ♦ Appel aux parents. | <ul style="list-style-type: none"> ♦Manquement majeur ♦Réparation ♦Reprise du travail ♦ <input type="checkbox"/> Plainte policière ♦ <input type="checkbox"/> Interdiction de contacts avec la ou les victimes ♦ <input type="checkbox"/> Plan d'intervention ♦ <input type="checkbox"/> Suspension à l'externe ♦ <input type="checkbox"/> | <ul style="list-style-type: none"> ♦Suivi régulier ♦ <input type="checkbox"/> Plan de protection personnalisé ♦ <input type="checkbox"/> Stratégies personnalisées |
| | 4 ^e récidive | Mesures spéciales à déterminer selon le cas | | | | |

Protocole pour contrer l'intimidation et la violence



Engagement

RÈGLES DE VIE ET DE FONCTIONNEMENT

Le succès de l'élève dépend de la collaboration de tous.

ÉLÈVE

Avec mes parents, j'ai lu les règles de mon école.
Pour mon bien-être et celui de mes amis,
je m'engage à les respecter durant toute l'année.

Prénom

Nom de famille

Classe

Signature

Date

PARENTS

J'ai pris connaissance des règles de l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à les faire respecter durant toute l'année. En tant que parent, je m'engage à respecter les règles qui me concernent, de façon à assurer la sécurité de tous.

Signatures : Parent : _____

Parent : _____

Tuteur : _____